



Schéma Directeur du port de Calais La croissance au bénéfice de Calais Port 2015

Le Conseil portuaire du Port de Calais qui s'est tenu ce vendredi 27 mai 2011 a donné un avis favorable au projet de Schéma directeur du Port.

La réussite du développement de chaque port s'appuie sur la collaboration de chacun des acteurs et partenaires de la place portuaire : utilisateurs, collectivités, propriétaire et concessionnaire du port. La réussite économique nécessite par ailleurs un cadre général pour le partage des espaces portuaires, la gestion des activités et les investissements. C'est ce Schéma directeur qui a été discuté puis adopté lors du Conseil portuaire du 27 mai.

Quelles sont les orientations retenues par le Schéma directeur ?

Le Schéma directeur fixe le respect des priorités de développement (le trafic roulier en général, le transmanche, les voitures neuves et le cabotage européen), la volonté de diversification des modes d'acheminement terrestre, la pérennisation d'activités de commerce avec les bassins Carnot et Ravisse et le renforcement du lien entre la ville et le port.

→ Transmanche et commerce : le projet CALAIS PORT 2015

Le Schéma directeur intègre les orientations prévues par le projet Calais Port 2015, permettant de répondre aux enjeux de croissance du port. Les activités de commerce resteraient sur le bassin Carnot et sur les terre-pleins situés à l'Est du bassin. Les terre-pleins Ouest seraient libérés pour accueillir des activités touristiques et urbaines, proches du cœur de ville.

→ Plaisance : un port proche de la ville

La localisation de la plaisance aux bassins Ouest et du Paradis permettra une proximité avec le centre ville.

→ Secteur Batellerie Douves

L'objectif est ici de constituer un secteur inséré dans la ville, au potentiel de développement pour la plaisance fluviale. Ce secteur ayant un potentiel en termes d'aménagement urbain, de transport (navette fluviale) et de plaisance fluviale, pourrait être transféré à la ville.

En chiffres

La Région est propriétaire des ports de Calais et Boulogne-sur-Mer depuis le 1^{er} janvier 2007. Elle dispose de 222 agents.

La Région a d'ores et déjà investi près de **100 millions d'euros depuis 3 ans** pour les ports de Boulogne et Calais.

Budget 2011 de la Commission « mer, politique du littoral » du Conseil régional :

→ **35,5 M€** pour les ports

→ **1,4 M€** pour la pêche.

Budget de la Région pour le port de Calais pour 2011

Investissement : 9,7 M

Fonctionnement : 2 M

→ **Total : 11,7 millions d'€**

Budget de la Concession (CCI Côte d'Opale) pour 2011

Investissement : 20 M

Fonctionnement : 80 M

→ **Total : 100 millions d'€**

Le littoral du Nord-Pas de Calais est l'un des plus importants de France : **149 km de littoral** et **3 sites portuaires** : Boulogne-sur-Mer, 1^{er} centre européen de traitement des produits de la mer - Calais, 1^{er} port français pour le trafic de voyageurs et 4^{ème} port de commerce français - Dunkerque, 3^{ème} port de commerce français

COMMUNIQUE DE PRESSE

→ Ville/Port

Situés à l'Ouest et au Sud du bassin Ouest dédié à la plaisance, des terrains seront des réserves utiles pour une nouvelle urbanisation.

→ Secteur du perré Risban : les promenades piétonnes

Le perré Risban doit redevenir un lieu de promenades piétonnes, tout en étant une infrastructure portuaire. Dans ce cadre, une étude devrait être engagée sur la limite exacte du domaine portuaire ainsi que le partage avec une promenade, dans le prolongement de la jetée Ouest (la gestion pourrait être confiée à la ville).

→ Extension Est : débouché ferroviaire possible de Calais Port 2015

Cette zone avait déjà été identifiée pour le projet Calais Port 2015 comme un débouché possible et un secteur susceptible d'entrer dans le cadre de mesures compensatoires à l'impact environnemental.

→ Voiries : intégrer aux espaces urbains

Certaines voies du domaine portuaire de Calais ont un caractère urbain (avenue du 8 mai 1945 par exemple). Elles pourraient faire l'objet d'un transfert à la ville en vue de réaménagement.

Contacts presse :

peggy.collette@nordpasdecalais.fr / 03 28 82 53 03 - antoine.sieminski@nordpasdecalais.fr / 03 28 82 53 12
www.nordpasdecalais.fr

gerard.barron@cotedopale.cci.fr / 06 07 31 42 46 - marie-line.landron@cotedopale.cci.fr / 06 72 83 73 20
www.cotedopale.cci.fr